

Ateliers d'identification des zones humides par la pédologie et la botanique



Gironde - 2023

OBJECTIFS

Approche de la délimitation des zones humides en application des arrêtés ministériels du 24 juin 2008 et du 1^{er} octobre 2009 en Gironde.

- Savoir identifier une zone humide en application des arrêtés ministériels du 24 juin 2008 et du 1^{er} octobre 2009 et de la jurisprudence disponible
- Identifier une zone humide à partir de la flore et de la pédologie
- Définir le protocole applicable en fonction du contexte de la zone humide
- Savoir remplir une fiche récapitulant les éléments relevés sur le terrain (sol et flore)

PROGRAMME

Accueil des journées de terrain au domaine de Certes et Graveyron.

La pratique sur le terrain s'effectuera sur les sites suivants :

- Domaine de Certes et Graveyron – Accompagnement du Conseil Départemental de la Gironde
- Forêt domaniale d'Andernos, Ruisseau du Betey – Accompagnement du Syndicat Intercommunal du bassin d'Arcachon (à confirmer)

Journée pédologie des zones humides – le mardi 23 et jeudi 25 mai 2023

Animé par Céline Collin Bellier, Docteur en cartographie des sols, SOLENVIE

Théorie en visio-conférence – le mardi 23 mai de 9h00 à 12h00

- Les fondamentaux de la pédologie en zones humides. L'identification des sols dit « particuliers »

Pratique sur le terrain – le jeudi 25 mai de 9h30 à 17h00 (repas tiré du sac)

- Carottage et initiation à l'identification d'horizons et focus sur les sols des zones humides

Journée botanique des zones humides – le mardi 6 et mercredi 7 juin 2023

Animé par Florian Bontemps du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Théorie en visio-conférence – le mardi 6 juin de 9h00 à 12h00

- Rappel du contexte réglementaire lié à la délimitation des zones humides
- Les fondamentaux en reconnaissance botanique des zones humides

Pratique sur le terrain – le mercredi 7 juin de 9h30 à 17h00

- Initiation à la reconnaissance botanique et focus sur la végétation des zones humides